

LUTTER CONTRE LE
DÉRÈGLEMENT
CLIMATIQUE,

UNE URGENCE

RÉALISABLE

Il est urgent d'agir !



Wangari Muta Maathai

(Prix Nobel de la Paix 2004)

« La paix sur Terre dépend
de notre capacité à protéger
notre environnement »

Federico Mayor



(Biologiste et ancien DG de l'UNESCO)

« Signer des traités de paix n'aura
plus grand sens quand toutes les
terres émergées seront désertiques
et les océans stériles »

Willy Brandt



(Prix Nobel de la Paix 1971)

« Nous nous trompons lorsque nous ne voyons
la sécurité qu'en termes
purement militaires, comme si l'explosion
démographique, la faim, la limitation des
ressources et le viol de l'environnement étaient
des risques de deuxième ordre » (1986).

PAIX
DÉRÈGLEMENT
CLIMATIQUE,

UNE MÊME

URGENCE

MARCHE
DU
SIÈCLE

Notre environnement, tout ce qui nous
entoure et participe à notre vie, est à la
fois victime et déclencheur de conflits.
Les guerres pour l'appropriation des
matières premières de notre planète
sont des facteurs majeurs de la crise
environnementale.
La militarisation accrue de la plupart
des pays prive de moyens financiers la
lutte contre le dérèglement climatique et
augmente les pollutions et ses risques.



PILLAGE, GÂCHIS

L'accentuation des guerres à laquelle on assiste risque de rendre stériles toutes les mesures qui auront été prises à la COP21.

C'est la 1ère fois en 20000 ans d'existence que l'homme contribuera à l'évolution du climat.

La militarisation et les conflits de tout ordre contribuent à la détérioration de notre planète **même en temps de paix « officielle » à cause des complexes militaires ou industriels.**

CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET ÉMISSION DE GES :

Le Pentagone : 1er consommateur mondial d'énergies fossiles en 2013,

L'aviation militaire dépense ¼ de la consommation mondiale de kérosène,

Un char = Plus de 400 litres au 100 Km

SACCAGE DES SOLS ET DES EAUX :

+ d'un million de litres de pétrole dans le golfe persique,

630 puits de pétrole incendiés (Tempête du Désert en Irak),

8570 hectares détruits (Turquie : Juillet et août 2015),

80 millions de litres de produits chimiques déversés par l'armée américaine au Vietnam (1961 à 1971) engendrant la destruction de 3,3 millions d'hectares.

ACCAPAREMENT DES TERRES AU DÉTRIMENT DE L'AGRICULTURE :

1% de la superficie terrestre sert à l'entraînement des armées ;

265000 hectares soit 0,5% du territoire national est réservé à l'armée qui est de ce fait, le 1er propriétaire foncier de France.

Pillage des ressources naturelles, des matières premières pour la construction de matériel militaire de plus en plus sophistiqué.

CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ DE L'HOMME : SÉQUELLES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES, MUTATIONS GÉNÉTIQUES, RÉFUGIÉS CLIMATIQUES, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES, STRESS DÛ AUX RISQUES DE GUERRE ET SI L'ARME NUCLÉAIRE ÉTAIT UTILISÉE.

Signez la pétition pour l'engagement de la France dans le processus international d'interdiction et d'élimination de l'arme atomique :

www.mvtpaix.org/wordpress/petitions



DES OBJECTIFS A LONG TERME

- **Changer** notre mode de consommation nécessite des transformations sociales majeures.
- **Développer** les énergies renouvelables.
- **Éduquer** au respect de la nature et aux règles du bien vivre ensemble.
- **Mettre** en place des stratégies pour la paix.
- **Réaliser** les 17 objectifs de Développement Durable pour 2030 applicables aux 195 États et ratifiés par la conférence de l'ONU.

DES MOYENS À DÉGAGER

- **Prélever** 100 milliards sur les 1800 milliards de \$ annuels consacrés aux dépenses militaires.
- **Stopper** la modernisation et le maintien des armes nucléaires des 9 pays qui la possèdent. Ceci en violation du TNP (10 milliards d'euros sur 6/7 ans pour la France et 7 milliards pour les armes nucléaires).
- **Lutter** contre la fabrication et le commerce des armes (notamment contre tous les salons d'armement).
- **Reconversion** des industries de guerre en industries civiles.

Charte Mondiale de la Nature qui précise que « la nature sera préservée des déprédations causées par la guerre ou d'autres actes d'hostilité » votée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1982 (Malgré l'opposition des États-Unis).

- **la Convention ENMOD** : sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles en 1976 à l'ONU.
- **Charte de Rio** : de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles (l'ONU-1976).

Principe 25 : « La paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables »

Principe 26 : « Les États doivent résoudre pacifiquement tous leurs différends en matière d'environnement, en employant des moyens appropriés conformément à la Charte des Nations Unies ».

- Le 6 novembre est la Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé. Selon l'ONU, « depuis que la guerre existe, l'environnement et les ressources naturelles en sont les victimes silencieuses ».



Ressources limitées

Inégale répartition

Division au profit d'une minorité

Militarisation de la planète

